



Communiqué de presse

67/23

Montreuil, le 12 juillet 2023

Enfance en danger par manque de moyens

Dans la Sarthe, un drame est arrivé, un enfant de 3 ans est décédé alors que la décision de placement prise par le magistrat n'a pas été appliquée.

Les chiffres sont édifiants, en moyenne, 400 enfants par département n'ont pas le suivi éducatif décidé par les responsables de l'aide sociale à l'enfance ou les juges pour enfants. Ce constat alarmant conduit à des drames qui auraient pu être évités. Pour la CGT, 400 n'est pas qu'un chiffre, mais autant d'enfants en danger, de familles en détresse.

Cela a assez duré ! Combien de morts d'enfant faudra-t-il pour qu'une réelle politique de protection de l'enfance soit menée ?

Ces dernières années, l'Union Fédérale de l'Action sociale CGT n'a eu de cesse d'interpeller les différents gouvernements et conseils départementaux sur les graves dysfonctionnements constatés dans la protection de l'enfance.

Nous avons alerté sur la dégradation des conditions de travail, celles-ci ayant de fait un impact direct sur la qualité de l'accompagnement éducatif apporté aux populations et sur la réponse que l'on apporte aux besoins.

Le 22 juin 2023, la CGT a demandé à rencontrer Madame CAUBEL, Secrétaire d'Etat à l'Enfance. Lors de cette entrevue avec la directrice adjointe de la secrétaire, une nouvelle fois, nous avons alerté sur l'état fortement dégradé de ce secteur. Son prédécesseur Monsieur Adrien TAQUET avait lui-même été averti par l'UFAS à de nombreuses reprises.

Aujourd'hui, les salariés de l'association INALTA, association de la protection de l'Enfance de la Sarthe, sont en grève. Ce mouvement est à prendre très au sérieux, dégoût, désespoir, colère. L'état restera-t-il sourd ?

Ce qui se joue aujourd'hui dans les foyers éducatifs, les rues des quartiers, au sein des familles que nous tentons de soutenir, n'est que la partie visible de l'iceberg. Ailleurs, laissés pour compte, abandonnés voire méprisés des politiques, des enfants souffrent en silence. La précarité et la misère s'installent, mais aussi la colère.

Alors, plutôt que de proposer un Comité départemental de la protection de l'enfance qui se réunirait une fois par an, nous appelons les politiques à leurs responsabilités !

La CGT revendique un grand service public de santé et d'action sociale garantissant l'égalité de traitement à destination des plus démunis. Il ne suffit pas de traverser la rue pour trouver la solution, c'est à l'État d'assurer la qualité des prises en charge.

Nous apportons tout notre soutien aux professionnels face à ce moment tant redouté : le décès d'un enfant. La colère est présente chez les professionnels, nous ne lâcherons rien !